

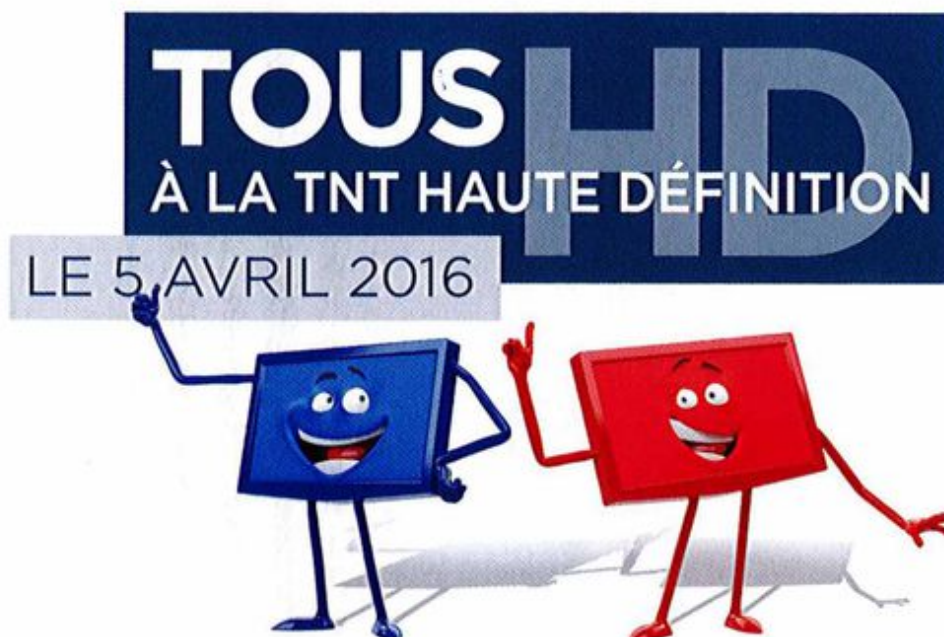
INFOS PRATIQUES

Rappel : début du déploiement de la TNT HD le 5 avril 2016

Mis en ligne le jeudi 24 mars 2016

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cette évolution de la norme TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit. Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement des services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



Environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et n'ont pas de récepteur compatible avec la HD. **Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquiescer un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.**

[Plus d'informations...](#)

EXTRANET